



PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

Me Nicolas PRONER
Huissier de Justice associé

Me Julien OTT
Huissier de Justice associé



SCP PRONER - OTT
Huissiers de Justice Associés

80 RUE RENÉ PANHARD
Kilomètre Delta - BP 79041
30971 NIMES CEDEX 9
Tél 04 66 67 57 73
Fax 04 66 21 38 82

www.huissier-nimes-30.fr
www.constat-30.fr
scp.proner.ott@huissier-justice.fr

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

ET LE QUATRE OCTOBRE

Références à Rappeler :

2210563

A LA DEMANDE DE :

BNP PARIBAS PERSONAL FINANCES, « BNP PARIBAS PF », Société Anonyme inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n°B 542 097 902, dont le siège social est situé 1 Boulevard Haussmann 75009 PARIS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège social,

Laquelle a constitué pour avocat :

Avocat Plaidant : La SELARL « PUGET LEOPOLD COUTURIER », agissant par Maître Frédéric PUGET, 24 Rue Godot de Mauroy 75009 PARIS,

Avocat Postulant : Maître Marion BAILLET-GARBOUGE, Avocat au Barreau d'Alès,

AGISSANT EN VERTU :

Des dispositions du Code des Procédures Civiles d'Exécution et d'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 31 août 2021 et demeuré infructueux,

Je soussigné, Julien OTT, Huissier de justice membre de la Société Civile Professionnelle Nicolas PRONER et Julien OTT, Huissiers de Justice Associés, Audienciers près la Cour d'Appel de NIMES (GARD), y demeurant 80, rue René Panhard,

Certifie et atteste m'être transporté ce jour à 14h00 à DEAUX (30360), 124 Chemin de Campagnac, et ce à l'effet de procéder au descriptif du bien immobilier ci-après décrits et à l'encontre de :

Le Service des Domaines en la personne de Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Hérault domicilié 334 Allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier en qualité de curateur nommé par ordonnance du Tribunal Judiciaire du 6 juillet 2021 à la succession vacante de Monsieur BONNEMAYRE Christophe né le 17 juillet 1974 à ALES décédé le 23 novembre 2019 à DEAUX en son vivant demeurant à DEAUX (30360) 124 Chemin de Campagnac,

Soit :

A DEAUX (30360), 124 Chemin de Campagnac, un bien immobilier cadastré Section A n°589 Lieudit « 124 Chemin de Campagnac » pour une contenance de treize ares (13 a) vingt-sept centiares (27 ca).



Là étant, en présence de Monsieur Alain JAUBERT, diagnostiqueur immobilier de la Société EDIL, j'ai pu procéder au descriptif suivant :

DESCRIPTIF

Sur place, je rencontre Monsieur BONNEMAYRE Gérard, père de Monsieur BONNEMAYRE Christophe, propriétaire et occupant de la parcelle voisine cadastrée Section A n°588, en possession des clés du bien immobilier objet des présentes et ne faisant pas obstacle à ma mission.

Monsieur BONNEMAYRE Gérard procède à l'ouverture des lieux.

DESCRIPTION EXTERIEURE :

Il s'agit d'une villa avec garage attenant datant de 2012 édifée sur un terrain d'une superficie d'environ 1.327 m².

L'accès au portail d'entrée se fait depuis le chemin de Campagnac par un chemin au début goudronné puis composé au sol de terre et de sablette.

Ce chemin est situé sur la partie Sud de la parcelle A n°589 et permet également l'accès à la parcelle voisine occupée par Monsieur BONNEMAYRE Gérard cadastrée A n°588.

Monsieur BONNEMAYRE Gérard me confirme l'existence d'une servitude de passage au bénéfice de la parcelle A n°588 sur la parcelle A n°589 au niveau dudit chemin.

L'accès au terrain se fait par un portail électrique double battant en PVC de couleur anthracite soutenu par deux piliers bâtis et enduits.

Le terrain est clôturé, arboré, végétalisé mais non entretenu.

Côté Est, un petit portillon permet l'accès à la parcelle voisine A n°588.

Relativement à la villa, la façade est recouverte d'un enduit de couleur jaune avec des encadrements d'ouvertures de couleur blanc cassé.

Elle est équipée d'une toiture multi pentes avec tuiles de type romanes et gouttières en aluminium.

Je note divers points lumineux en façade.

Les ouvertures sont équipées de volets roulants électriques et, certaines, de grilles de protection.

Y est installé en façade Ouest un groupe extérieur de climatisation de marque « Hitachi ».

A l'arrière de la villa, côté Nord, je relève une zone avec un étendoir.

Cette villa bénéficie d'une terrasse donnant au Sud et à l'Ouest, terrasse carrelée avec store et, sur le pourtour de la terrasse, des petits points lumineux.

DESCRIPTION INTERIEURE :

Il s'agit d'une villa datant de 2012 de type 4 avec garage attenant d'une surface habitable totale d'environ 102,29 m².

Ci-après les plans établis par la société EDIL à titre indicatif :

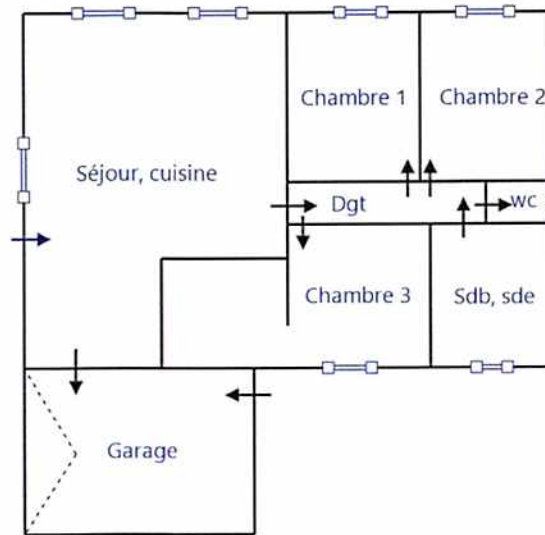


Schéma RDC

Ci-après le détail des pièces relativement à la surface établi par la société EDIL à titre indicatif :

Pièces visitées	Surface habitable	Autre surface
RDC - Séjour, cuisine	44,28	0,00
RDC - Dégagement	4,19	0,00
RDC - Chambre 1	12,67	0,00
RDC - Chambre 2	12,67	0,00
RDC - Toilettes	1,41	0,00
RDC - Salle de bain, salle d'eau	9,01	0,00
RDC - Chambre 3	18,06	0,00
RDC - Garage	0,00	20,75

On y accède par une porte donnant sur la pièce séjour / cuisine.

SEJOUR / CUISINE :

Le sol est composé d'un carrelage de couleur gris avec plinthes assorties.

Les murs sont recouverts d'une peinture de couleur blanche.

Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche.

Divers spots encastrés en plafond éclairent cette pièce.

Cette pièce est ajourée par une fenêtre de type PVC blanc, double battant, double vitrage donnant à l'Ouest ainsi que par deux baies vitrées, double vitrage, deux vantaux coulissants, donnant l'une au Sud et l'autre à l'Ouest.

Y est également installée une climatisation réversible type SPLIT.

CUISINE :

Cette dernière est ouverte sur le séjour.

Le sol est composé d'un carrelage de couleur gris avec plinthes assorties.

Les murs sont recouverts d'une peinture de couleur blanche tout comme la zone plafond.

Un point lumineux et plusieurs spots encastrés en plafond éclairent cette pièce.

Cette pièce est ajourée par une fenêtre de type PVC blanc, double battant, double vitrage, donnant au Sud.

Y est installée une cuisine équipée d'un évier un bac avec égouttoir et robinetterie mitigeur, plan de travail, meubles de rangement en partie basse et en partie haute, crédence, hotte aspirante centrale et plaque de cuisson vitrocéramique.

DEGAGEMENT :

J'y accède par une porte postformée peinte en blanc.

Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur gris avec plinthes assorties.

Les murs sont recouverts d'une peinture de couleur blanche tout comme la zone plafond.

Trois spots encastrés en plafond éclairent cette zone.

Y est installée une trappe d'accès aux combles.

WC :

J'y accède par une porte postformée avec poignée métallique.

Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur marron.

Les murs sont faïencés jusqu'à une hauteur d'environ 2,30 mètres, le surplus est peint en blanc.

Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche.

Un point lumineux de type spot encastré en plafond éclaire cette pièce.

Cette pièce est équipée d'une cuvette avec chasse d'eau dorsale.

Cette pièce est ajourée par une fenêtre de type PVC blanc, un battant, double vitrage, vitrage granité, donnant au Nord.

SALLE DE BAIN :

J'y accède par une porte postformée peinte en blanc.

Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur marron.

Les murs sont faïencés jusqu'à une hauteur d'environ 2,20 mètres, le surplus est peint en blanc.

Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche.

Divers spots encastrés en plafond éclairent cette pièce.

Cette pièce est ajourée par une fenêtre de type PVC blanc, un battant, double vitrage, vitrage granité, donnant à l'Est.

Y est installé un placard mural avec deux portes coulissantes.

Y sont également installés une baignoire émaillée avec robinetterie mitigeur, pommeau de douche, tuyau de douche, la face visible étant faïencée, une cabine de douche à l'italienne avec paroi vitrée, colonne de douche, tuyau de douche, pommeau de douche et un meuble lavabo suspendu, deux vasques et robinetteries mitigeurs. Un miroir est fixé au mur ainsi qu'un sèche serviette électrique.

CHAMBRE N°1 :

J'y accède par une porte postformée.

Le sol est composé d'un carrelage de couleur gris avec plinthes assorties.

Les murs sont peints en blanc tout comme la zone plafond.

Un point lumineux en plafond éclaire cette pièce.

Cette pièce est équipée d'un placard mural avec aménagement intérieur.

Cette pièce est ajourée par une fenêtre double battant, double vitrage, de type PVC blanc, donnant à l'Ouest.

Y est installé un radiateur électrique.

CHAMBRE N°2 :

J'y accède par une porte postformée.

Le sol est composé d'un carrelage de couleur gris avec plinthes assorties.

Les murs sont peints en blanc tout comme la zone plafond.

Un point lumineux en plafond éclaire cette pièce.

Y est installé un radiateur électrique.

Cette pièce est ajourée par une fenêtre de type PVC blanc, double battant, double vitrage, donnant à l'Ouest.

Y est installé un placard mural avec aménagement intérieur.

CHAMBRE N°3 :

J'y accède par une porte postformée.

Le sol est composé d'un carrelage de couleur gris avec plinthes assorties.

Les murs sont recouverts d'une peinture de couleur blanche tout comme la zone plafond.

Un point lumineux en plafond éclaire cette pièce.

Cette pièce est ajourée par une fenêtre de type PVC blanc, double battant, double vitrage, donnant à l'Est.

Y est installé un radiateur électrique.

Cette pièce bénéficie d'un espace dressing dont l'accès se fait par une porte à galandage.

A l'intérieur, le sol est recouvert d'un carrelage de couleur gris avec plinthes assorties.

Les murs sont peints en blanc tout comme la zone plafond.

Divers spots encastrés en plafond éclairent ce dressing.

GARAGE :

J'y accède depuis l'extérieur par une porte basculante ainsi que depuis la cuisine par une porte postformée et deux marches carrelées.

Le sol est composé d'un carrelage de couleur gris.

Les murs sont soit peints soit composé de briques non-enduites.






Y est installé un cumulus de marque « De Dietrich ».

Le plafond est peint en blanc.

Un point lumineux est visible en plafond.

A noter, une porte en PVC donnant sur le terrain à l'extérieur côté Nord.

EQUIPEMENTS DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER :

	Chauffage	PAC air/air installée entre 2008 et 2014 avec programmeur (système individuel) Convecteur électrique NFC, NF** et NF*** (système individuel)
	Eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue), contenance ballon 200 L
	Climatisation	Pompe à chaleur (divisé) - type split
	Ventilation	VMC SF Hygro A de 2001 à 2012
	Pilotage	Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température Sans système d'intermittence

OCCUPATION :

Le bien immobilier est à ce jour inoccupé.

ANNOTATIONS :

Selon Monsieur BONNEMAYRE Gérard, le bien immobilier est équipé d'une micro station d'épuration. Après avoir interrogé le SPANC Pays des cévennes, il m'a été confirmé qu'aucun diagnostics SPANC n'avait été effectué sur ce bien.

Il est à préciser que, préalablement à mes opérations, je me suis rendu à plusieurs reprises sur place pour le repérage des lieux et la prise de contact avec Monsieur BONNEMAYRE Gérard.

A 16h10, ma mission terminée, je me retire.

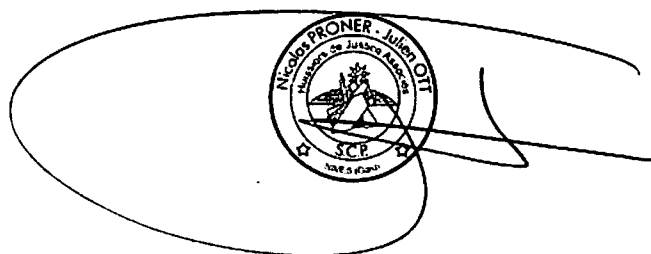
PHOTOS :

Tout au long de ces constatations des photos ont été prises par mes soins, elles sont jointes au présent procès-verbal de description au nombre de : 39

EXPERTISES – METRAGE :

Les différentes expertises et métrages ont été réalisés ce jour par Monsieur Alain JAUBERT, Expert de la Société EDIL, et sont annexés au présent procès-verbal.

Me Julien OTT
Huissier de Justice



COUT DE L'ACTE :

ART-A444-3	219,16
ART-A444-28 et s. (sur place)	223,20
ART-A444-28 et s. (rédaction)	74,40
TRANSPORT	7,67
Sous total HT	524,43
TVA 20,00 %	104,89
TOTAL TTC EN EUROS	629,32





















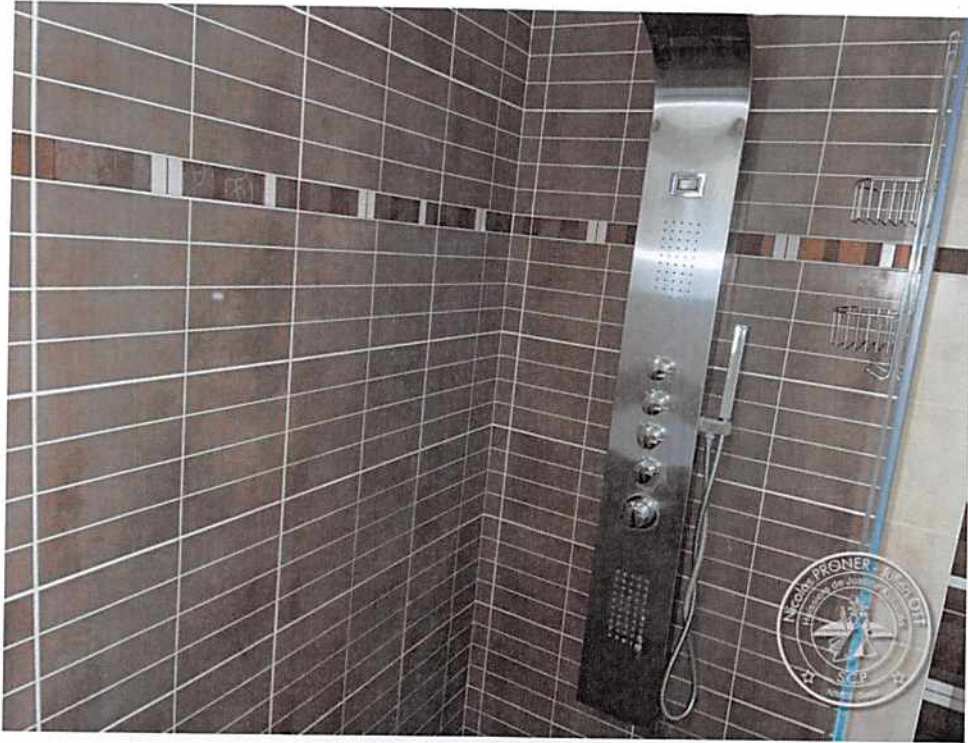






















45 rue Gilles Roberval
30900 Nîmes
contact@edil-expertises.com
Tél. : 09 72 54 12 40

APE 7120B RCS 510020761

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES N° 215915

Désignation

Désignation du Bien :

Type de bâtiment : Habitation (maison individuelle)
Année de construction : Début des années 2010
Adresse : 124 chemin de Campagnac, 30360 DEAUX
Références cadastrales : A n°589

Désignation du Propriétaire :

Nom : Le Service des Domaines en la personne de M. Le
Directeur Départementale des Finances Publiques de l'Hérault
Adresse : 334 allée Henri II de Montmorency,
34000 MONTPELLIER

Désignation du donneur d'ordre :

Nom : SCP PRONER et OTT
Adresse : 80 rue René Panhard, BP 79041, 30971 NIMES
Qualité : Huissier de justice

Usage constaté :

Une maison de plain pied de type T4. Annexes : garage,
terrasse, jardin, vide sanitaire, combles.

Désignation de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : JAUBERT Alain

Détails de la mission :

Repérage effectué le : 04/10/2021
Rapport rédigé le 04/10/2021 à Nîmes



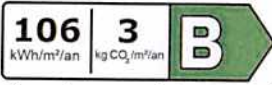


Description générale du bien



Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Néant

Liste des contrôles et rappel des conclusions

	Prestations	Conclusion
	Mesurage	Superficie habitable totale : 102,29 m ² Surface annexe totale : 20,75 m ²
	DPE	 Numéro enregistrement ADEME : 2130E0445268W
	Etat Termite	Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites.
	ERP / ESRIS	Le bien est situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques naturels (Inondation, Crue torrentielle) Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques miniers Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques technologiques Zone sismique définie en zone 2 selon la réglementation parasismique 2011 Zone réglementaire sur la potentiel Radon : niveau 1 ENSA / PEB : Aucun risque

Réserves :

En complétant le présent rapport, le signataire ne se porte pas garant de la pertinence des conclusions qu'il recense. Il s'interdit d'ailleurs de procéder, à ce titre, à des investigations particulières.

Ce rapport de synthèse ne peut en conséquence en aucun cas se substituer aux rapports de diagnostic technique imposé par la législation ; lesquels, pour ce qui est des conclusions reportées ci-dessus, sont annexés au dossier.

Il appartiendra donc à l'utilisateur du présent rapport de prendre connaissance et de s'assurer du bien-fondé du contenu détaillé de ces différents documents.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné, Alain JAUBERT, opérateur en diagnostics immobiliers au sein de la société EXPERTISES DIAGNOSTICS IMMOBIERS DU LANGUEDOC (EDIL), exerçant conformément à l'application de l'article L271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation, atteste sur l'honneur que :

La présente prestation est réalisée en totale indépendance et impartialité. Je dispose des compétences requises pour effectuer les diagnostics réglementaires suivants ainsi qu'en attestent mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Plomb	JAUBERT Alain	Qualixpert	C0717	15/05/2023 (Date d'obtention : 16/05/2018)
DPE	JAUBERT Alain	Qualixpert	C0717	27/06/2023 (Date d'obtention : 28/06/2018)
DPE sans mention	JAUBERT Alain	Qualixpert	C0717	27/06/2023 (Date d'obtention : 28/06/2018)
Gaz	JAUBERT Alain	Qualixpert	C0717	04/02/2023 (Date d'obtention : 05/02/2018)
Electricité	JAUBERT Alain	Qualixpert	C0717	18/12/2023 (Date d'obtention : 19/12/2018)
Termites	JAUBERT Alain	Qualixpert	C0717	22/01/2023 (Date d'obtention : 23/01/2018)
Amiante	JAUBERT Alain	Qualixpert	C0717	22/01/2023 (Date d'obtention : 23/01/2018)

- Avoir souscrit à une assurance (AXA Assurances n° 10093185104 valable jusqu'au 31/12/2021) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

J'ai conscience que toute fausse déclaration ainsi que toute intervention effectuée en violation des contraintes légales est passible de sanctions pénales d'un montant de 1 500 euros par infraction constatée, le double en cas de récidive.

Fait à NÎMES, le 04/10/2021

EDIL
ZAC PARC 2000
255, rue Claude Lorrain
34080 MONTPELLIER
Tél. : 09.72.54.12.41 - Fax : 09.72.54.12.41
SIRET 510 020 761 00019 - APE 7120B

Textes réglementaires de référence : _ Code de la Construction et de l'Habitation, articles R271-3 et R271-6 _ Décret n°2006-1114 du 5 septembre 2007 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique

Votre Agent Général
MME PASTRE JEANTET VALERIE
8 BD DU RIVERAIN
34560 POUSSAN
☎ 04 67 78 30 96
📠 04 67 78 95 30

N°ORIAS 08 041 300 (VALERIE
PASTRE JEANTET)
Site ORIAS www.orias.fr

SARL EDIL
45 RUE GILLES ROBERVAL
LE ROBERVAL II
30900 NIMES

Votre contrat

Responsabilité Civile Prestataire
Souscrit le 01/01/2021

Vos références

Contrat
10093185104
Client
2754339604

Date du courrier
19 janvier 2021

Votre attestation Responsabilité Civile Prestataire

AXA France IARD atteste que :
EDIL

Est titulaire du contrat d'assurance n° **10093185104** ayant pris effet le **01/01/2021**.
Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

Le repérage AMIANTE avant transaction, avant et après travaux, avant démolition, le dossier Technique Amiante, le diagnostic Amiante, le contrôle visuel amiante,
L'état des risques d'accessibilité au PLOMB (ERAP) et/ou le constat des risques d'exposition au plomb (CREP) et le diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures,

L'état du bâtiment relatif à la présence de TERMITES,

Le diagnostic de PERFORMANCE ENERGETIQUE,

L'état de l'Installation Intérieure de GAZ,

Le diagnostic des installations intérieures ELECTRIQUES,

Mesurage LOI CARREZ et LOI BOUTIN, attestation de superficie,

Descriptif de l'état d'un bien immobilier destiné à l'affectation d'un PRET A TAUX ZERO PLUS,

Certificats de conformité aux normes de surface et d'habitabilité,

Les recherches relatives à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur l'état des RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES majeurs,

L'état du non bâti relatif à la présence de TERMITES,

Vos références
Contrat
10093185104
Client
2754339604

Le diagnostic des INSECTES XYLOPHAGES ET CHAMPIGNONS LIGNIVORES

Les certificats d'état de décence et de salubrité du logement

Le diagnostic technique global (DTG) à l'exclusion de toutes missions de maîtrise d'oeuvre ou d'assistance à maîtrise d'oeuvre. A défaut la garantie n'est pas acquise.

La recherche du plomb dans l'eau

L'EVALUATION IMMOBILIERE à valeur vénale et locative,

L'audit du DISPOSITIF DE SECURITE DES PISCINES à usage familial et collectif,

LA MISE EN COPROPRIETE, LA REDACTION ET LA MODIFICATION DES REGLEMENTS DE COPROPRIETE ainsi que le calcul des TANTIEMES ET MILLIEMES DE COPROPRIETE,


DPE VOLONTAIRE NON REGLEMENTEE

ECO PTZ dans le cadre des dispositions de l'arrêté du 30 mars 2009

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

La présente attestation est valable du **01/01/2021** au **01/01/2022** et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Gillaume Borle
Directeur Général Délégué



Vos références

Contrat
10093185104
Client
2754339604

Nature des garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties" ci-après)	9 000 000 € par année d'assurance
Dont : Dommages corporels	9 000 000 € par année d'assurance
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1 200 000 € par année d'assurance

Autres garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus)(article 3.1 des conditions générales)	750 000 € par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	500 000 € par année d'assurance dont 300 000 € par sinistre
Dommages immatériels non consécutifs autres que ceux visés par l'obligation d'assurance (article 3.2 des conditions générales)	150 000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150 000 € par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30 000 € par sinistre

C.G. : Conditions Générales du contrat.

Certificat N° C0717

Monsieur Alain JAUBERT

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.



dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Ambiante avec mention	Certificat valable Du 23/01/2018 au 22/01/2023	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations Intérieures d'électricité	Certificat valable Du 19/12/2018 au 18/12/2023	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations Intérieures de gaz	Certificat valable Du 05/02/2018 au 04/02/2023	Arrêté du 08 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	Certificat valable Du 28/06/2018 au 27/06/2023	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment mention France Métropolitaine	Certificat valable Du 23/01/2018 au 22/01/2023	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Constat de risque d'exposition au plomb	Certificat valable Du 16/05/2018 au 15/05/2023	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de

Date d'établissement le mardi 03 juillet 2018

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative



45 rue Gilles Roberval
30900 Nîmes
contact@edil-expertises.com
Tél. : 09 72 54 12 40

APE 7120B RCS 510020761



Attestation de superficie

Numéro de dossier : 215915
Date du repérage : 04/10/2021

A - Désignation du ou des bâtiments

Adresse : 124 chemin de Campagnac, 30360 DEAUX
Références cadastrales : A n° 589
Périmètre de repérage : Une maison de plain pied de type T4. Annexes : garage, terrasse, jardin, vide sanitaire, combles.

B - Désignation du client

Propriétaire :

Nom et prénom : Le Service des Domaines en la personne de M. Le Directeur Départementale des Finances Publiques de l'Hérault

Adresse : 334 allée Henri II de Montmorency, 34000 MONTPELLIER

Donneur d'ordre :

Qualité (sur déclaration de l'intéressé) : Huissier de justice

Nom et prénom : SCP PRONER et OTT

Adresse : 80 rue René Panhard, BP 79041, 30971 NIMES

C - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : JAUBERT Alain

Raison sociale et nom de l'entreprise : Expertises Diagnostics Immobiliers du Languedoc

Adresse : 45 rue Gilles Roberval, 30900 NÎMES

Numéro SIRET : 51002076100027

Désignation de la compagnie d'assurance : AXA Assurances

Numéro de police et date de validité : 10093185104 valable jusqu'au 31/12/2021

Certification de compétence C0717 délivrée par : LCC QUALIXPERT, le 23/01/2018

D - Surface habitable en m²

Surface habitable totale: 102,29 m²

Surface annxe totale: 20,75 m²

Mesurage réalisé conformément aux dispositions de l'article R 111-2 du code de la construction et de l'habitation.

Extrait du CCH : R.111-2 - La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés comportant au moins 60 % de parois vitrées dans le cas des habitations collectives et au moins 80 % de parois vitrées dans le cas des habitations individuelles, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

La présente mission rend compte de l'état des superficies désignées à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par la SARL EDIL qu'à titre indicatif.

Attestation de superficie n° 215915

E – Détail des pièces

Pièces visitées	Surface habitable	Autre surface
RDC - Séjour, cuisine	44,28	0,00
RDC - Dégagement	4,19	0,00
RDC - Chambre 1	12,67	0,00
RDC - Chambre 2	12,67	0,00
RDC - Toilettes	1,41	0,00
RDC - Salle de bain, salle d'eau	9,01	0,00
RDC - Chambre 3	18,06	0,00
RDC - Garage	0,00	20,75

F - Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification :

Néant

Fait à Nîmes, le 04/10/2021

Par JAUBERT Alain :

EDIL
ZAC PARC 2000
255, rue Claude Lorraine
34080 MONTPELLIER
Tél. : 09.72.54.12.40 - Fax : 09.72.54.12.41
SIRET 510 020 761 00019 - APE 7120B



45 rue Gilles Roberval
30900 Nîmes
contact@edil-expertises.com
Tél. : 09 72 54 12 40

APE 7120B RCS 510020761



Rapport de l'état relatif à la présence termites dans le bâtiment

Numéro de dossier : 215915

Norme méthodologique employée : AFNOR NF P 03-201

Date du repérage : 04/10/2021

Durée du repérage : 02 h 05

A – Désignation du ou des bâtiments

Adresse : 124 chemin de Campagnac, 30360 DEAUX

Références cadastrales : A n° 589

Périmètre de repérage : Une maison de plain pied de type T4. Annexes : garage, terrasse, jardin, vide sanitaire, combles.

Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 133-5 du CCH : Inclus

B – Désignation du client

Propriétaire :

Nom et prénom : Le Service des Domaines en la personne de M. Le Directeur Départementale des Finances Publiques de l'Hérault

Adresse : 334 allée Henri II de Montmorency, 34000 MONTPELLIER

Donneur d'ordre :

Qualité (sur déclaration de l'intéressé) : Huissier de justice

Nom et prénom : SCP PRONER et OTT

Adresse : 80 rue René Panhard, BP 79041, 30971 NIMES

C – Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : JAUBERT Alain

Raison sociale de l'entreprise : Expertises Diagnostics Immobiliers du Languedoc

Adresse : 45 rue Gilles Roberval, 30900 NÎMES

Numéro SIRET : 51002076100027

Désignation de la compagnie d'assurance : AXA Assurances

Numéro de police et date de validité : 10093185104 valable jusqu'au 31/12/2021

Certification de compétence C0717 délivrée par : LCC QUALIXPERT, le 23/01/2018

Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites.

D - Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas :

Liste des pièces visitées :

RDC - Séjour, cuisine,

RDC - Dégagement,

RDC - Chambre 1,

RDC - Chambre 2,

RDC - Toilettes,

RDC - Salle de bain, salle d'eau,

RDC - Chambre 3,

RDC - Garage,

RDC - Terrasse, jardin,

Sous-sol - Vide sanitaire,

1er étage - Combles

Etat relatif à la présence de termites n°215915

Bâtiments et parties de bâtiments visités	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés	Résultats du diagnostic d'infestation
RDC - Séjour, cuisine	Sol - Carrelage Mur - Plâtre et Peinture et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Carrelage Fenêtre - PVC Porte - Métal et Peinture Porte fenêtre - PVC Volets - PVC	Absence d'indices d'infestation de termites
RDC - Dégagement	Sol - Carrelage Mur - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Carrelage Porte - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
RDC - Chambre 1	Sol - Carrelage Mur - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Carrelage Fenêtre - PVC Porte - Bois et Peinture Volets - PVC	Absence d'indices d'infestation de termites
RDC - Chambre 2	Sol - Carrelage Mur - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Carrelage Fenêtre - PVC Porte - Bois et Peinture Volets - PVC	Absence d'indices d'infestation de termites
RDC - Toilettes	Sol - Carrelage Mur - Plâtre et Peinture et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Fenêtre - PVC Porte - Bois et Peinture Grille de défense - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
RDC - Salle de bain, salle d'eau	Sol - Carrelage Mur - Plâtre et Peinture et faïence Plafond - Plâtre et Peinture Fenêtre - PVC Grille de défense - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
RDC - Chambre 3	Sol - Carrelage Mur - Plâtre et Peinture Plafond - Plâtre et Peinture Plinthes - Carrelage Fenêtre - PVC Porte - Bois et Peinture Volets - PVC	Absence d'indices d'infestation de termites
RDC - Garage	Sol - Carrelage Mur - Brique Plafond - Plâtre et Peinture Porte - Bois et Peinture Portail - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
RDC - Terrasse, jardin	Sol - Terre, graviers, herbe, carrelage Mur - Béton et Enduit	Absence d'indices d'infestation de termites
Sous-sol - Vide sanitaire	Sol - Terre Mur - Béton Plafond - Dalles polystyrène	Absence d'indices d'infestation de termites
1er étage - Combles	Sol - Laine minérale Mur - Brique Plafond - Bois, tuiles	Absence d'indices d'infestation de termites

Etat relatif à la présence de termites n°215915

E - Catégories de termites en cause :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Mars 2012) et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007.

La recherche de termites porte sur différentes catégories de termites :

- **Les termites souterrains**, regroupant cinq espèces identifiées en France métropolitaine (Reticulitermes flavipes, reticulitermes lucifugus, reticulitermes banyulensis, reticulitermes grassei et reticulitermes urbis) et deux espèces supplémentaires dans les DOM (Coptotermes et heterotermes),

- **Les termites de bois sec**, regroupant les kalotermes flavicolis présent surtout dans le sud de la France métropolitaine et les Cryptotermes présent principalement dans les DOM et de façon ponctuelle en métropole.

- **Les termites arboricole**, appartiennent au genre Nasutitermes présent presque exclusivement dans les DOM.

Les principaux indices d'une infestation sont :

- Altérations dans le bois,
- Présence de termites vivants,
- Présence de galeries-tunnels (cordonnets) ou concrétions,
- Cadavres ou restes d'individus reproducteurs,
- Présence d'orifices obturés ou non.

F - Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification :

Néant

G - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Néant	-	

Nota : notre cabinet s'engage à retourner sur les lieux afin de compléter le constat aux parties d'immeubles non visités, dès lors que les dispositions permettant un contrôle des zones concernées auront été prises par le propriétaire ou son mandataire.

H - Moyens d'investigation utilisés :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Mars 2012) et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007. La recherche de termites porte sur les termites souterrain, termites de bois sec ou termites arboricole et est effectuée jusqu'à 10 mètres des extérieurs de l'habitation, dans la limite de la propriété.

Moyens d'investigation :

- Examen visuel des parties visibles et accessibles.
- Sondage manuel systématique des boiseries à l'aide d'un poinçon.
- Utilisation d'un ciseau à bois en cas de constatation de dégradations.
- Utilisation d'une échelle en cas de nécessité.
- À l'extérieur une hachette est utilisée pour sonder le bois mort.

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage : NEANT

Informations communiquées à l'opérateur par le donneur d'ordre, concernant des traitements antérieurs ou une présence de termites dans le bâtiment : NEANT

Représentant du propriétaire (accompagnateur) : SCP PRONER ET OTT

Commentaires (Ecart par rapport à la norme, ...) : NEANT

Etat relatif à la présence de termites n°215915

Nota 1 : Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

Nota 2 : L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

I – Constatations diverses :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Observations et constatations diverses
Néant		

Note : Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précise. Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF-P 03-200.

Nota 1 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 2 : Conformément à l'article L-271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

Nota 3 : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par LCC QUALIXPERT 17 rue Borrel 81100 CASTRES (détail sur www.info-certif.fr)

Fait à Nîmes, le 04/10/2021

Par JAUBERT Alain :

EDIL
ZAC PARC 2000
255, rue Claude Fauriol
34080 MONTPELLIER
Tél. : 09.72.54.12.40 – Fax : 09.72.54.12.41
SIRET 510 020 761 00019 – APE 7120B

DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

N° : 2130E0445268W
Établi le : 04/10/2021
Valable jusqu'au : 03/10/2031

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>



Adresse : 124 chemin de Campagnac 30360 DEAUX

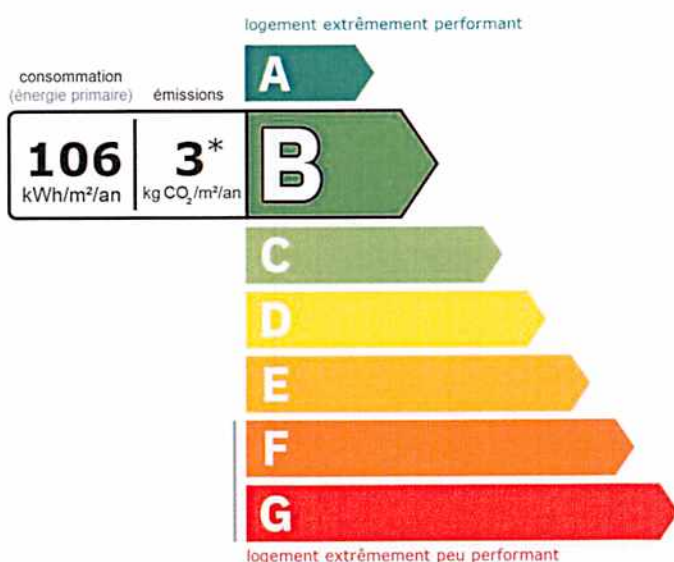
Type de bien : Maison Individuelle

Année de construction : 2006 - 2012

Surface habitable : 102,29 m²

propriétaire : Le Service des Domaines en la personne de M. Le Directeur
Départementale des Finances Publiques de l'Hérault
adresse : 334 allée Henri II de Montmorency 34000 MONTPELLIER

Performance énergétique et climatique

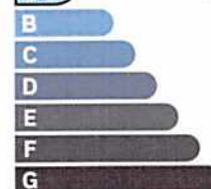


Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.
Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

* Dont émissions de gaz à effet de serre

peu d'émissions de CO₂

A — 3 kg CO₂/m²/an



émissions de CO₂ très importantes

Ce logement émet 335 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 1 735 km parcourus en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **900 €** et **1 290 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

Informations diagnostiqueur

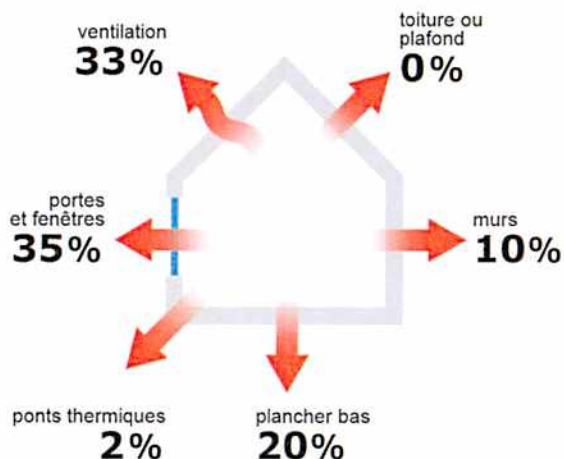
Expertises Diagnostics Immobiliers du Languedoc
45 rue Gilles Roberval
30900 NÎMES
Tél : 09 72 54 12 40

Diagnostiqueur : JAUBERT Alain
Email : contact@edil-expertises.com
N° de certification : C0717
Organisme de certification : LCC
QUALIXPERT



EDIL
ZAC PABC 2000
255, rue Claude François
34080 MONTPELLIER
Tél. : 09.72.54.12.41 - Fax : 09.72.54.12.41
SIRET 510 020 761 00019 - APE 7120B

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place



VMC SF Hygro A de 2001 à 2012

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



logement traversant

Pour améliorer le confort d'été :



Équipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil.

Logement équipé d'une climatisation



La climatisation permet de garantir un bon niveau de confort d'été mais augmente les consommations énergétiques du logement.

Production d'énergies renouvelables

équipement(s) présent(s) dans ce logement :



pompe à chaleur

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur ou de froid vertueux



chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage		Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
chauffage	⚡ Electrique	4 541 (1 975 é.f.)	entre 390 € et 530 €	42 %
eau chaude	⚡ Electrique	4 422 (1 923 é.f.)	entre 380 € et 520 €	41 %
refroidissement	⚡ Electrique	452 (196 é.f.)	entre 30 € et 60 €	4 %
éclairage	⚡ Electrique	446 (194 é.f.)	entre 30 € et 60 €	4 %
auxiliaires	⚡ Electrique	1 007 (438 é.f.)	entre 80 € et 120 €	9 %
Energie totale pour les usages recensés :		10 869 kWh (4 726 kWh é.f.)	entre 900 € et 1 290 € par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 112ℓ par jour.

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C c'est -27% sur votre facture **soit -169€ par an**

Astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Climatiser à 28°C plutôt que 26°C c'est en moyenne -53% sur votre facture **soit -53€ par an**

Astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 112ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

45ℓ consommés en moins par jour, c'est -20% sur votre facture **soit -113€ par an**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ.

Astuces





- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.




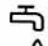



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement







	Description	isolation
 Murs	Brique terre cuite alvéolaire d'épaisseur 30 cm avec isolation intérieure et répartie (8 cm) donnant sur l'extérieur Brique terre cuite alvéolaire d'épaisseur 30 cm avec isolation intérieure et répartie (8 cm) donnant sur un garage	très bonne
 Plancher bas	Dalle béton donnant sur un vide-sanitaire avec isolation sous chape flottante (réalisée entre 2006 et 2012)	insuffisante
 Toiture/plafond	Plafond sous solives bois donnant sur un comble fortement ventilé avec isolation intérieure	très bonne
 Portes et fenêtres	Porte(s) métal opaque pleine Porte(s) bois opaque pleine Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm sans protection solaire Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm et volets roulants pvc Portes-fenêtres coulissantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm et volets roulants pvc	moyenne

Vue d'ensemble des équipements

	Description
 Chauffage	PAC air/air installée entre 2008 et 2014 avec programmateur (système individuel) Convecteur électrique NFC, NF** et NF*** (système individuel)
 Eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue), contenance ballon 200 L
 Climatisation	Pompe à chaleur (divisé) - type split
 Ventilation	VMC SF Hygro A de 2001 à 2012
 Pilotage	Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température Sans système d'intermittence

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	Type d'entretien
 Chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 Radiateur	Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur.
 Refroidissement	Privilégier les brasseurs d'air. Programmer le système de refroidissement ou l'adapter en fonction de la présence des usagers.
 Ventilation	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.




Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels




montant estimé : 400 à 600€

Lot	Description	Performance recommandée
 Chauffage	Mettre à jour le système d'intermittence / Régulation	

2

Les travaux à envisager

montant estimé : 19300 à 28900€

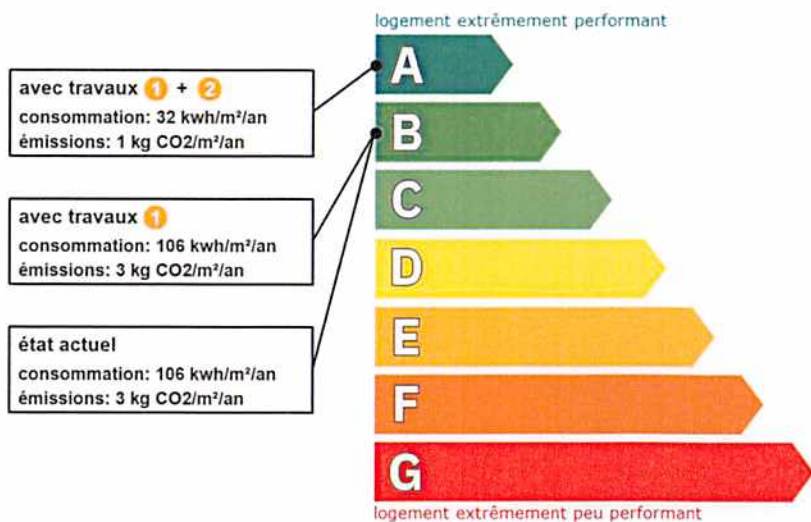
Lot	Description	Performance recommandée
 Portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée. Remplacer les portes par des menuiseries plus performantes. ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	$U_w = 1,3 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$, $S_w = 0,42$
 Chauffage	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/air non réversible (la climatisation n'est pas considérée, en cas de mise en place votre étiquette énergie augmentera sensiblement).	SCOP = 4
 Eau chaude sanitaire	Remplacer le système actuel par un appareil de type pompe à chaleur. Mettre en place un système Solaire	COP = 3

Commentaires :

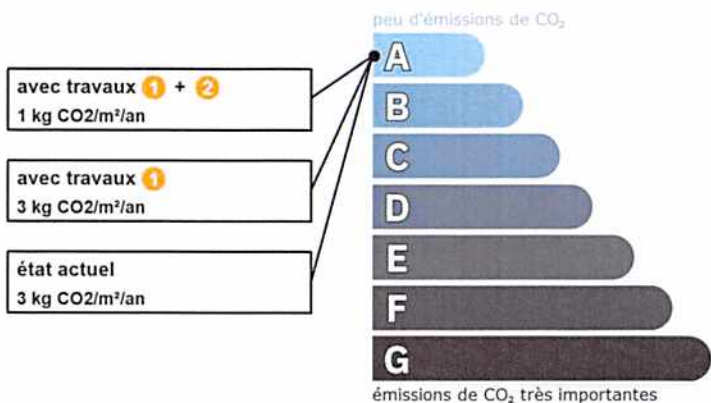
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

www.faire.fr/trouver-un-conseiller
ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

www.faire.fr/aides-de-financement

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Référence du logiciel validé : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.22.17]**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **215915**

Aucun

Invariant fiscal du logement : **N/A**

Référence de la parcelle cadastrale : **Section cadastrale A, Parcelle(s) n° 589,**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :







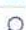

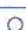

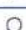






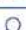






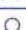


Nous sommes intervenus dans le cadre d'une saisie immobilière, aucune information n'a pu nous être communiquée ni nous être confirmée.

Généralités

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	Observé / mesuré	30 Gard
Altitude	Donnée en ligne	163 m
Type de bien	Observé / mesuré	Maison Individuelle
Année de construction	Estimé	2006 - 2012
Surface habitable du logement	Observé / mesuré	102,29 m²
Hauteur moyenne sous plafond	Observé / mesuré	2,5 m

Enveloppe

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée	
Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest	Surface du mur	Observé / mesuré	56,02 m²
	Type de local non chauffé adjacent	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	Observé / mesuré	Brique terre cuite alvéolaire
	Epaisseur mur	Observé / mesuré	30 cm
	Isolation	Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	Observé / mesuré	8 cm
Mur 2 Nord, Sud, Est, Ouest	Surface du mur	Observé / mesuré	12,04 m²
	Type de local non chauffé adjacent	Observé / mesuré	un garage
	Surface Aiu	Observé / mesuré	13,73 m²
	Etat isolation des parois Aiu	Observé / mesuré	isolé
	Surface Aue	Observé / mesuré	26,1 m²
	Etat isolation des parois Aue	Observé / mesuré	non isolé
	Matériau mur	Observé / mesuré	Brique terre cuite alvéolaire
	Epaisseur mur	Observé / mesuré	30 cm
Plancher	Isolation	Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	Observé / mesuré	8 cm
	Surface de plancher bas	Observé / mesuré	102,29 m²
	Type de local non chauffé adjacent	Observé / mesuré	un vide-sanitaire
	Etat isolation des parois Aue	Observé / mesuré	isolé
	Surface plancher sur terre-plein...	Observé / mesuré	102,29 m²
	Type de pb	Observé / mesuré	Dalle béton

	Isolation: oui / non / inconnue		Observé / mesuré	oui	
	Année isolation		Document fourni	2006 - 2012	
Plafond	Surface de plancher haut		Observé / mesuré	102,29 m²	
	Type de local non chauffé adjacent		Observé / mesuré	un comble fortement ventilé	
	Surface Aiu		Observé / mesuré	102,29 m²	
	Surface Aue		Observé / mesuré	0 m²	
	Etat isolation des parois Aue		Observé / mesuré	non isolé	
	Type de ph		Observé / mesuré	Plafond sous solives bois	
	Isolation		Observé / mesuré	oui	
	Année isolation		Document fourni	2006 - 2012	
	Fenêtre 1 Nord	Surface de baies		Observé / mesuré	0,6 m²
Placement			Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest	
Orientation des baies			Observé / mesuré	Nord	
Inclinaison vitrage			Observé / mesuré	vertical	
Type ouverture			Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
Type menuiserie			Observé / mesuré	PVC	
Type de vitrage			Observé / mesuré	double vitrage	
Epaisseur lame air			Observé / mesuré	16 mm	
Présence couche peu émissive			Observé / mesuré	non	
Gaz de remplissage			Observé / mesuré	Air	
Type volets			Observé / mesuré	Pas de protection solaire	
Type de masques proches			Observé / mesuré	Absence de masque proche	
Type de masques lointains			Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
Fenêtre 2 Est		Surface de baies		Observé / mesuré	0,7 m²
		Placement		Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Est	
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
	Type menuiserie		Observé / mesuré	PVC	
	Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage	
	Epaisseur lame air		Observé / mesuré	16 mm	
	Présence couche peu émissive		Observé / mesuré	non	
	Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Air	
	Type volets		Observé / mesuré	Pas de protection solaire	
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
	Fenêtre 3 Ouest	Surface de baies		Observé / mesuré	2,4 m²
		Placement		Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest
Orientation des baies			Observé / mesuré	Ouest	
Inclinaison vitrage			Observé / mesuré	vertical	
Type ouverture			Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
Type menuiserie			Observé / mesuré	PVC	
Type de vitrage			Observé / mesuré	double vitrage	
Epaisseur lame air			Observé / mesuré	16 mm	
Présence couche peu émissive			Observé / mesuré	non	
Gaz de remplissage			Observé / mesuré	Air	
Type volets			Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier > 12mm)	
Type de masques proches			Observé / mesuré	Absence de masque proche	
Type de masques lointains			Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
Fenêtre 4 Sud		Surface de baies		Observé / mesuré	1,2 m²
		Placement		Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Sud	

	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	PVC	
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage	
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	16 mm	
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	non	
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Air	
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier > 12mm)	
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
Fenêtre 5 Est	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	1,2 m ²	
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest	
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Est	
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	PVC	
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage	
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	16 mm	
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	non	
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Air	
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier > 12mm)	
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
	Porte-fenêtre 1 Ouest	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	8,8 m ²
		Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest
Orientation des baies		🔍 Observé / mesuré	Ouest	
Inclinaison vitrage		🔍 Observé / mesuré	vertical	
Type ouverture		🔍 Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes	
Type menuiserie		🔍 Observé / mesuré	PVC	
Type de vitrage		🔍 Observé / mesuré	double vitrage	
Epaisseur lame air		🔍 Observé / mesuré	16 mm	
Présence couche peu émissive		🔍 Observé / mesuré	non	
Gaz de remplissage		🔍 Observé / mesuré	Air	
Type volets		🔍 Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier > 12mm)	
Type de masques proches		🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
Type de masques lointains		🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
Porte-fenêtre 2 Sud		Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	4,4 m ²
		Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Sud	
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes	
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	PVC	
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage	
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	16 mm	
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	non	
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Air	
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier > 12mm)	
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
	Porte 1	Surface de porte	🔍 Observé / mesuré	1,9 m ²
		Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest
Type de porte		🔍 Observé / mesuré	Porte opaque pleine	

Porte 2	Longueur Pont Thermique	🔍	Observé / mesuré	5,01 m
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 10 cm
	Surface de porte	🔍	Observé / mesuré	1,69 m²
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 2 Nord, Sud, Est, Ouest
	Type de porte	🔍	Observé / mesuré	Porte opaque pleine
	Longueur Pont Thermique	🔍	Observé / mesuré	4,91 m
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 10 cm
Pont Thermique 1	Type PT	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest / Plancher
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	ITIR / ITI
	Longueur du PT l	🔍	Observé / mesuré	30,9 m
Pont Thermique 2	Type PT	🔍	Observé / mesuré	Mur 2 Nord, Sud, Est, Ouest / Plancher
	Type isolation	🔍	Observé / mesuré	ITIR / ITI
	Longueur du PT l	🔍	Observé / mesuré	5,5 m

Systèmes

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée	
Ventilation	Type de ventilation	🔍	Observé / mesuré	VMC SF Hygro A de 2001 à 2012
	Année installation	✗	Valeur par défaut	2006 - 2012
	Energie utilisée	🔍	Observé / mesuré	Electrique
	Façades exposées	🔍	Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant	🔍	Observé / mesuré	oui
Chauffage 1	Type d'installation de chauffage	🔍	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Type générateur	🔍	Observé / mesuré	Electrique - PAC air/air installée entre 2008 et 2014
	Surface chauffée par chaque générateur	🔍	Observé / mesuré	49,88
	Année installation générateur	🔍	Observé / mesuré	2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	🔍	Observé / mesuré	Electrique
	Type émetteur	🔍	Observé / mesuré	PAC air/air installée entre 2008 et 2014
	Année installation émetteur	🔍	Observé / mesuré	Inconnue
	Type de chauffage	🔍	Observé / mesuré	divisé
Equipement intermittence	🔍	Observé / mesuré	Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température	
Chauffage 2	Type d'installation de chauffage	🔍	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Type générateur	🔍	Observé / mesuré	Electrique - Convecteur électrique NFC, NF** et NF***
	Année installation générateur	✗	Valeur par défaut	2006 - 2012
	Energie utilisée	🔍	Observé / mesuré	Electrique
	Type émetteur	🔍	Observé / mesuré	Convecteur électrique NFC, NF** et NF***
	Année installation émetteur	🔍	Observé / mesuré	Inconnue
	Surface chauffée par l'émetteur	🔍	Observé / mesuré	52,41
	Type de chauffage	🔍	Observé / mesuré	divisé
Equipement intermittence	🔍	Observé / mesuré	Sans système d'intermittence	
Eau chaude sanitaire	Nombre de niveaux desservis	🔍	Observé / mesuré	1
	Type générateur	🔍	Observé / mesuré	Electrique - Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue)
	Année installation générateur	🔍	Observé / mesuré	2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	🔍	Observé / mesuré	Electrique
	Chaudière murale	🔍	Observé / mesuré	non
	Type de distribution	🔍	Observé / mesuré	production volume habitable traversant des pièces alimentées contiguës
	Type de production	🔍	Observé / mesuré	accumulation
Volume de stockage	🔍	Observé / mesuré	200 L	

Refroidissement	Système	🔍	Observé / mesuré	Electrique - Pompe à chaleur (divisé) - type split
	Surface habitable refroidie	🔍	Observé / mesuré	49,88 m²
	Année installation équipement	🔍	Observé / mesuré	2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	🔍	Observé / mesuré	Electrique

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 31 mars 2021 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par LCC QUALIXPERT - 17 rue Borrel 81100 CASTRES (détail sur www.info-certif.fr)

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

124 Chemin de Campagnac 30360 DEAUX

A 589

INFORMATION DE COMMANDE

Date de commande : 04/10/2021

Valide jusqu'au : 04/04/2022

N° de commande : 184786

Adresse : 124 Chemin de Campagnac 30360 DEAUX

Cadastre :

30101 000 A 589

Commune : DEAUX

Code postal : 30360

Code insee : 30101

Lat/Long : 44.0695428, 4.1495245427399


Vendeur ou Bailleur :

Le Service des Domaines en la personne de M. Le Directeur
Départementale des Finances Publiques de l'Hérault

Acquéreur ou locataire :



RESUME DE L'ETAT DES RISQUES

Réglementaire			
RADON Niveau 1	SEISME Niveau 2	ENSA/PEB Aucun	
Informatif : ERPS			
BASOL 0	BASIAS 0	ICPE 0	Sols Argileux Fort ⁽¹⁾
(1) Une étude géotechnique est obligatoire en cas de construction ou modification du Bati. (Loi ELAN, Article 68)			
Risque naturel Inondation	[Approuvé] Le 03/07/2008 : Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau Gardon		
Exposition	A 589 NON		
Risque minier	Aucun plan de prevention des risques minier recensé sur cette commune		
Risque technologique	Aucun plan de prevention des risques technologique recensé sur cette commune		
INFORMATIONS LEGALES	Cliquez sur le lien suivant pour trouver les informations légales, documents de références et annexes qui ont permis la réalisation de ce document.		
	 https://www.etat-risque.com/s/ZPWMY		

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon, sols pollués et nuisances sonores

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° 2011285-0019

du 12/10/2011

Mis à jour le

2. Adresse ou parcelles

Code postal ou Insee

Commune

124 Chemin de Campagnac 30360 DEAUX

30360

DEAUX

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (PPRN)

> L'immeuble (ou au moins une parcelle) est situé dans le périmètre d'un PPR N

Oui

Non

X

Prescrit

Anticipé

Approuvé

Date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondation

crue torrentielle

remontée de nappe

avalanches

cyclone

mouvements de terrain

sécheresse géotechnique

feux de forêt

séisme

volcan

autres

Extraits des documents de référence -> Cf. cartographies ci dessous

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN

Oui

Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui

Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES MINIERS (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M

Oui

Non

X

prescrit

anticipé

approuvé

date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

mouvements de terrain

autres

Extraits des documents de référence -> Cf. cartographies ci dessous

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM

Oui

Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui

Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T prescrit et non encore approuvé

Oui

Non

X

Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

Effet toxique

Effet thermique

Effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T approuvé

Oui

Non

X

Extraits des documents de référence -> Cf. cartographies ci dessous

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

Oui

Non

L'immeuble est situé en zone de prescription

Oui

Non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui

Non

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location

Oui

Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU ZONAGE SISMIQUE RÉGLEMENTAIRE

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en

zone 1

zone 2

X

zone 3

zone 4

zone 5

Très faible

Faible

Modérée

Moyenne

Forte

INFORMATION RELATIVE À LA POLLUTION DE SOLS

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

Oui

Non

X

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU ZONAGE RÉGLEMENTAIRE À POTENTIEL RADON

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3

Oui

Non

X

INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE SUITE À UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente

Oui

Non

Vendeur ou Bailleur

**Le Service des Domaines en la personne de M. Le
Directeur Départementale des Finances Publiques
de l'Hérault**

Date / Lieu

04/10/2021 / DEAUX

Acquéreur ou Locataire

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N°	-	du		Mis à jour le	
2. Adresse	Code postal ou Insee	Commune			
124 Chemin de Campagnac 30360 DEAUX	30360	DEAUX			

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB	Oui	Non	<input checked="" type="checkbox"/>
Révisé <input type="checkbox"/>	Approuvé <input type="checkbox"/>	Date	
Si oui, nom de l'aérodrome :			
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation	Oui	Non	
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés	Oui	Non	

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

NON Aucun	<input checked="" type="checkbox"/>	zone A¹ Très forte	<input type="checkbox"/>	zone B² Forte	<input type="checkbox"/>	zone C³ modérée	<input type="checkbox"/>	zone D⁴ Faible	<input type="checkbox"/>
¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70) ² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62) ³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55) ⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quatervices A du code général des impôts, (et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code de l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture). Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.									

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE PERMETTANT LA LOCALISATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DES NUISANCES PRISENT EN COMPTE

Document de référence :

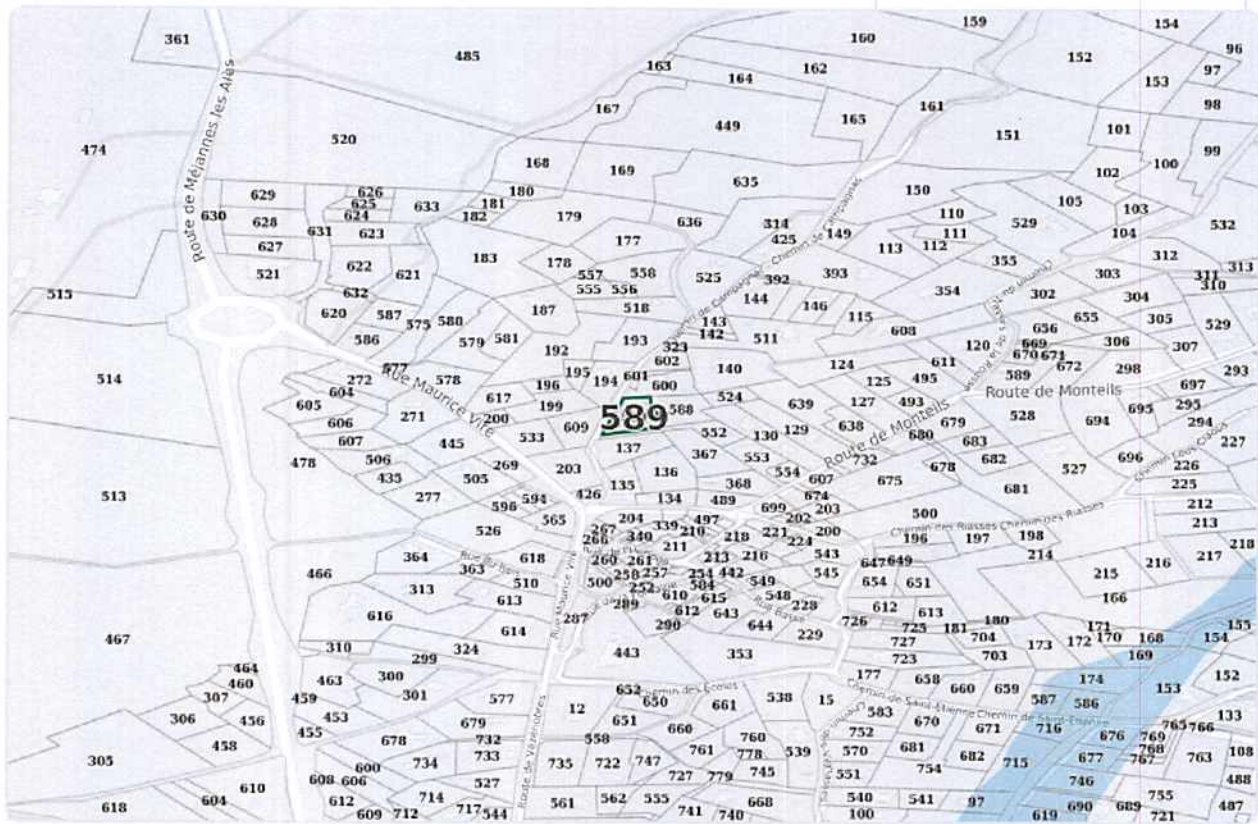
Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de :
 peut être consulté à la mairie de la commune de : DEAUX
 où est sis l'immeuble.

Vendeur ou Bailleur Le Service des Domaines en la personne de M. Le Directeur Départementale des Finances Publiques de l'Hérault	Date / Lieu 04/10/2021 / DEAUX	Acquéreur ou Locataire
--	-----------------------------------	------------------------

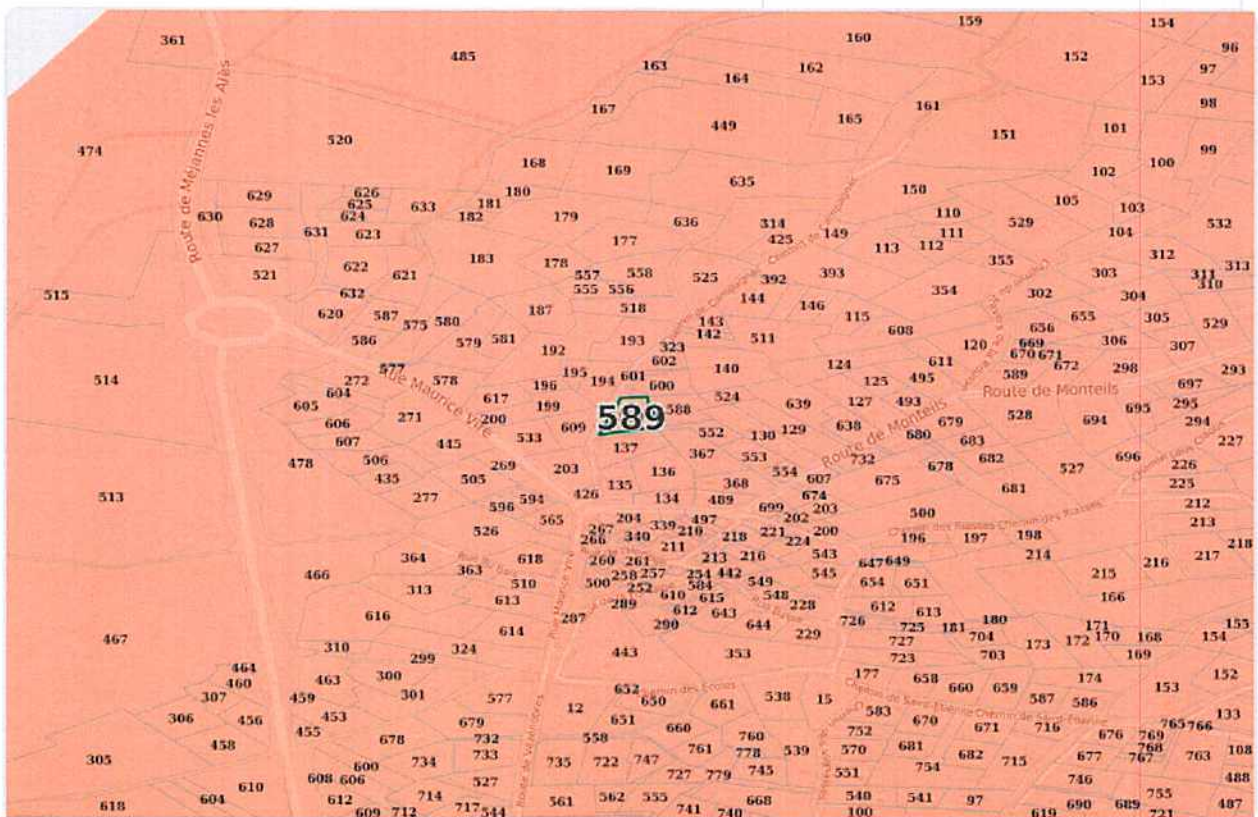
information sur les nuisances sonores aériennes pour en savoir plus consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire <https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/>

INONDATION



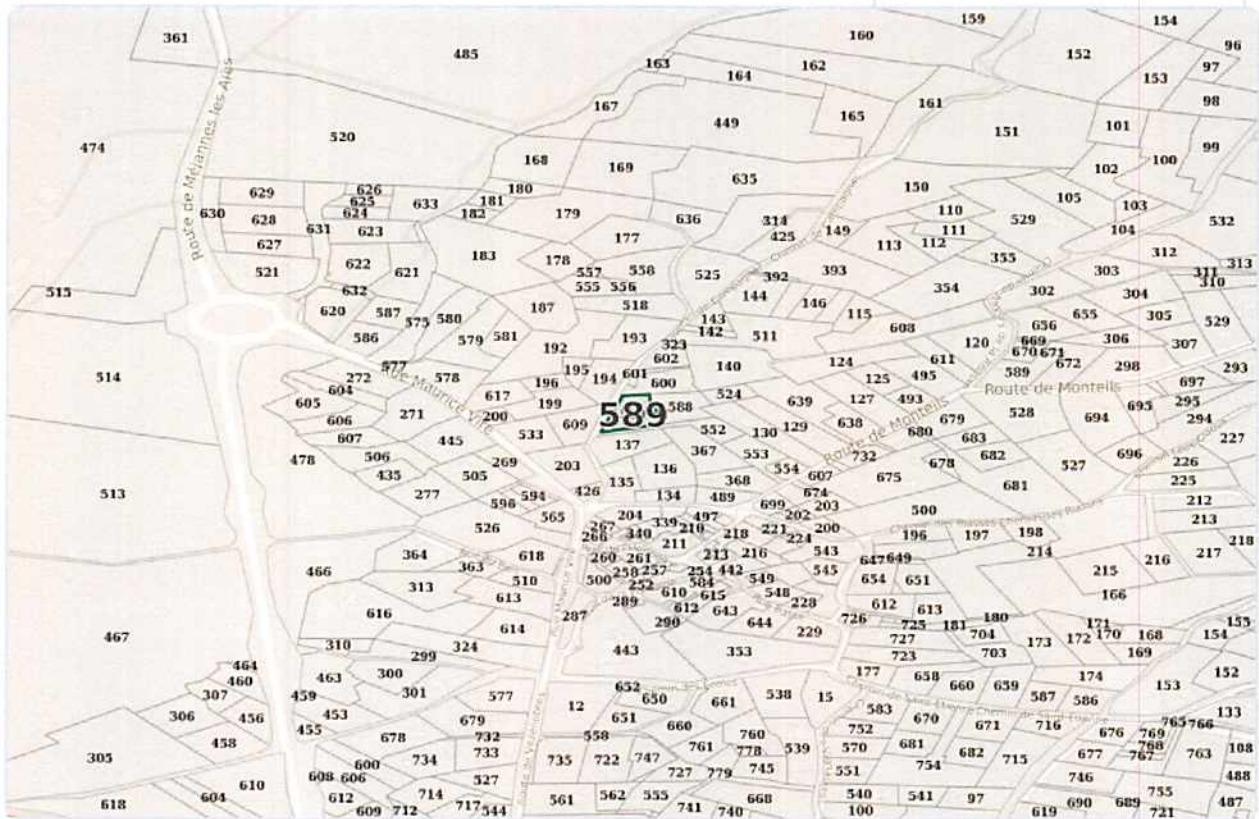
Inondation

MOUVEMENT DE TERRAIN (SOLS ARGILEUX)



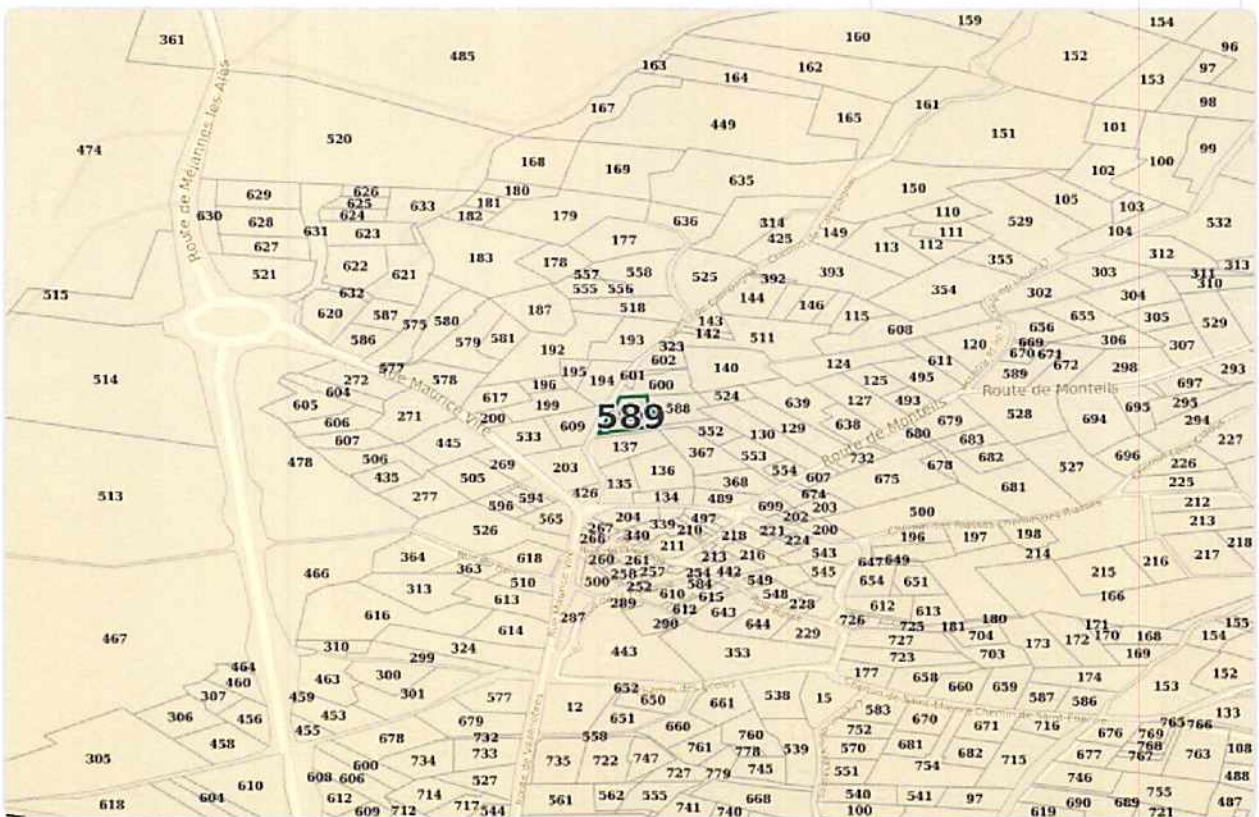
Faible Moyen Fort

RADON



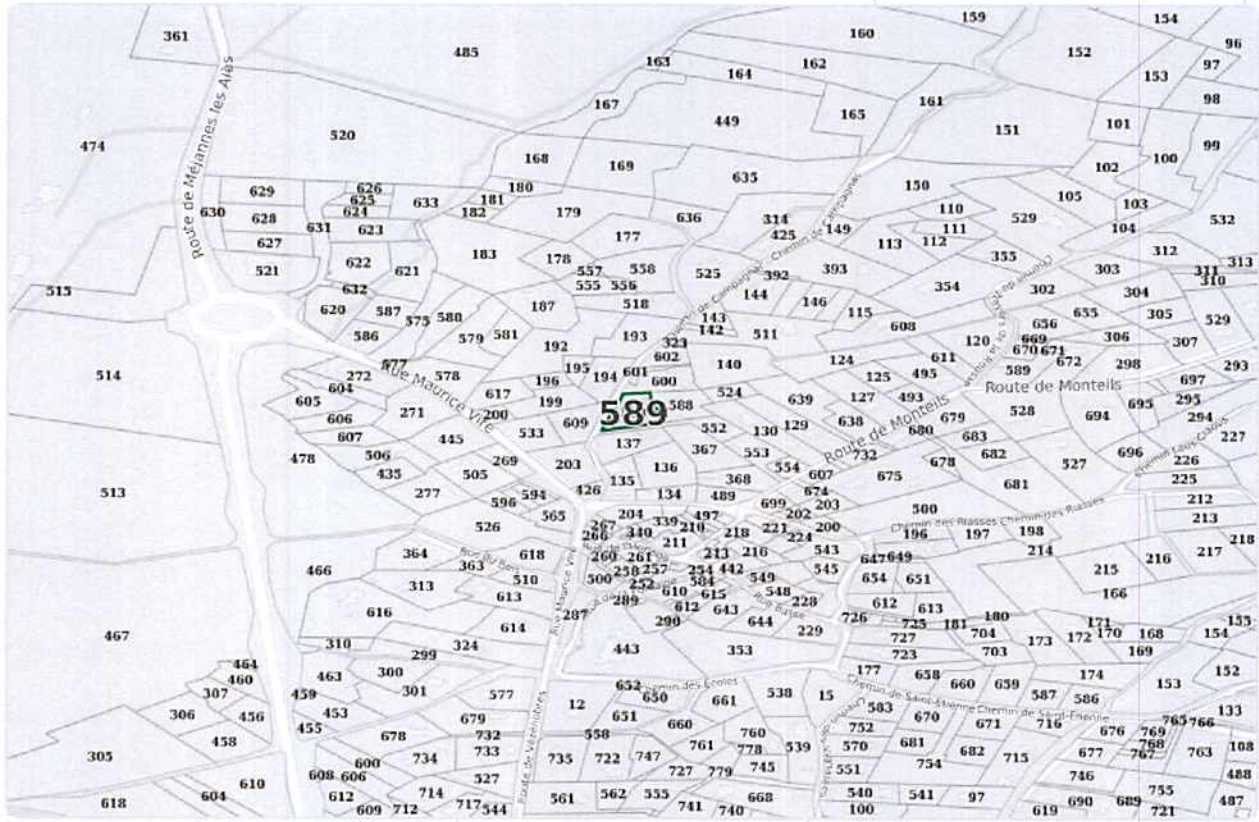
Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3

SÉISME



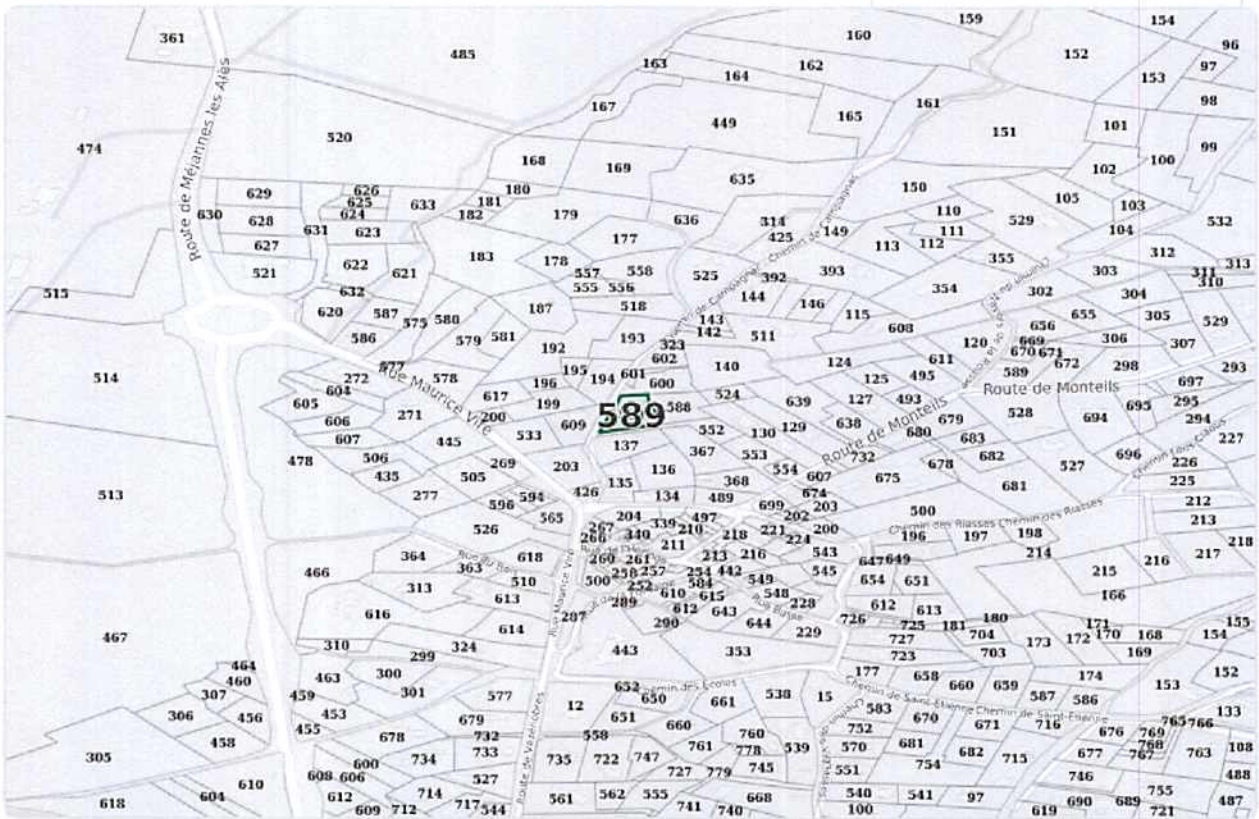
1 - Très faible 2 - Faible 3 - Modérée 4 - Moyenne 5 - Forte

BASOL-BASIAS



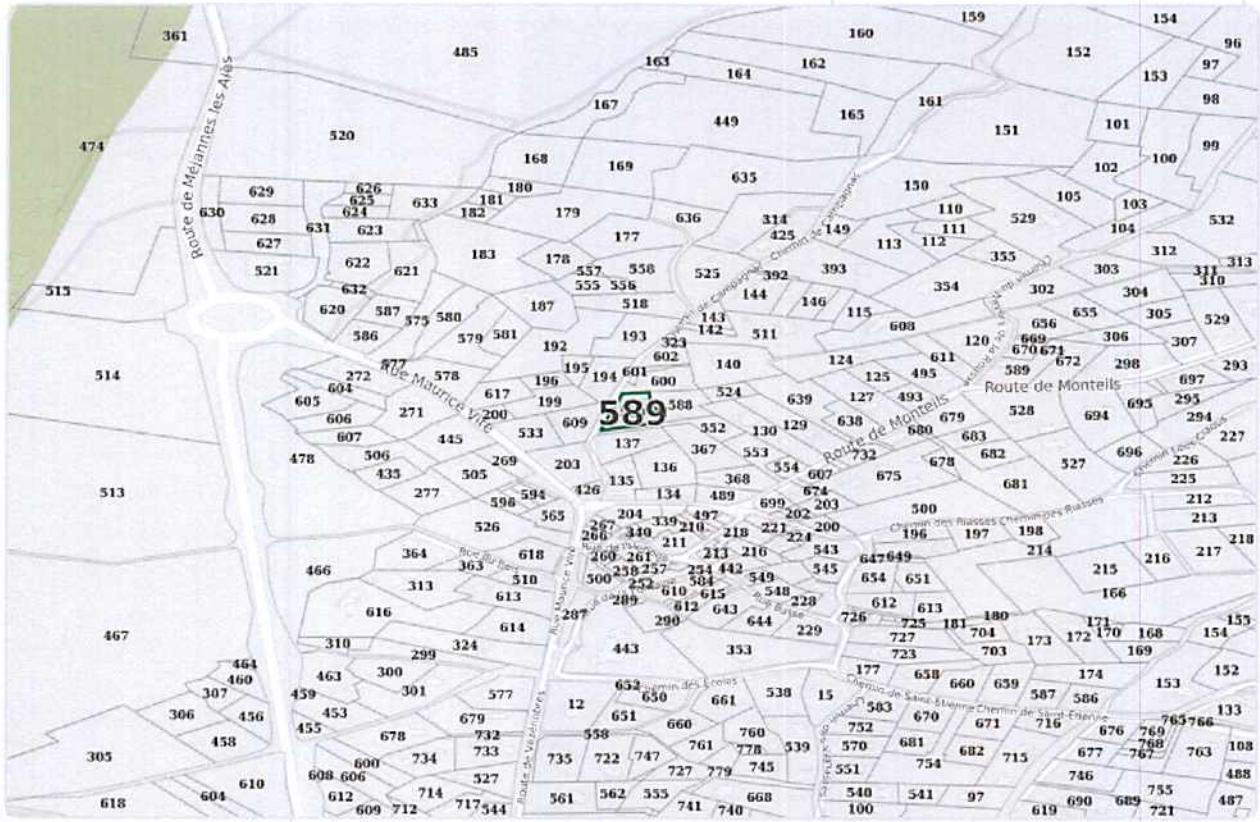
Basol • Basias

ICPE



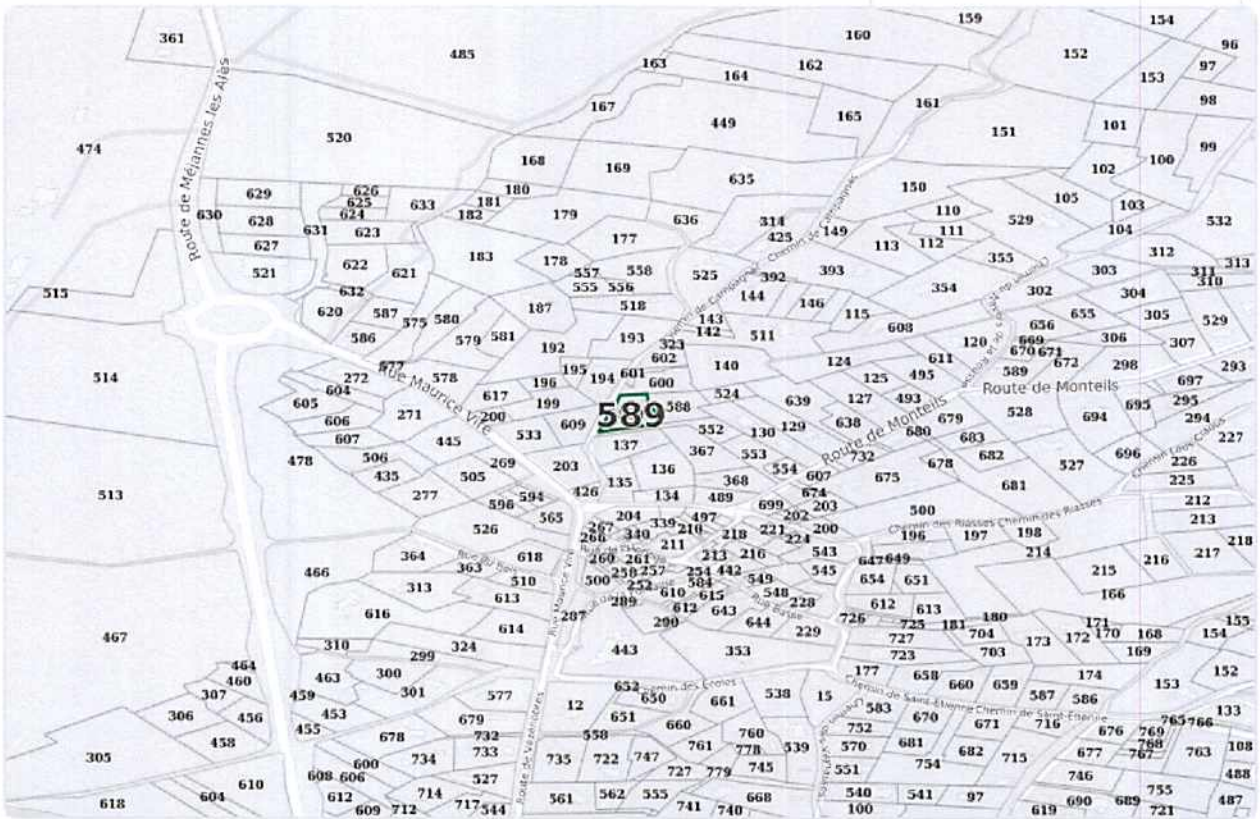
• ICPE

PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)



- Zone A
- Zone B
- Zone C
- Zone D

SIS



- Basol

Préfecture : Gard

Commune : DEAUX

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L. 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

124 Chemin de Campagnac 30360 DEAUX
30360 DEAUX

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases OUI ou NON

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation	
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2017	30/09/2017	27/06/2018	05/07/2018	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Inondations et coulées de boue	29/10/1987	29/10/1987	25/01/1988	20/02/1988	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Inondations et coulées de boue	21/09/1992	23/09/1992	06/11/1992	18/11/1992	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Inondations et coulées de boue	22/09/1993	25/09/1993	11/10/1993	12/10/1993	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Inondations et coulées de boue	06/10/1997	07/10/1997	03/11/1997	16/11/1997	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Inondations et coulées de boue	08/09/2002	10/09/2002	19/09/2002	20/09/2002	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Inondations et coulées de boue	06/10/2001	07/10/2001	23/01/2002	09/02/2002	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Inondations et coulées de boue	07/09/2010	07/09/2010	02/12/2010	05/12/2010	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2016	30/09/2016	25/07/2017	01/09/2017	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	

Etabli le :

04/10/2021

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Nom du vendeur ou du bailleur

**Le Service des Domaines en la personne de M. Le Directeur
Départementale des Finances Publiques de l'Hérault**

Nom de l'acquéreur ou du locataire